



Haute école  
spécialisée bernoise



## Mesure nationale de la prévalence chutes et escarres

09 novembre 2021

Sur mandat de l'Association nationale  
pour le développement de la qualité  
dans les hôpitaux et les cliniques  
(ANQ)

Offre d'anniversaire  
10ème Mesure de la prévalence  
nationale :  
50% de réduction pour la mesure des  
indicateurs facultatifs

En coopération avec

- Université Maastricht, International  
Prevalence Measurement of Quality of Care,  
LPZ International
- Scuola universitaria professionale della  
Svizzera italiana (SUPSI)
- Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR)

# Mesure nationale de la prévalence chutes et escarres

- 2 Des informations objectives et transparentes sur la qualité des résultats de sa propre institution représentent une source inestimable d'indications mettant en lumière ses points forts et son potentiel de développement. De tels renseignements permettent d'établir des comparaisons et de développer une organisation de manière ciblée.

## Contexte

L'«Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques» (ANQ) coordonne et intervient au niveau national en engageant des moyens pour développer la qualité. L'ANQ est impliquée dans la mise en oeuvre homogène des mesures de la qualité des résultats dans les hôpitaux et ce, dans le but de documenter, de développer et d'améliorer la qualité.

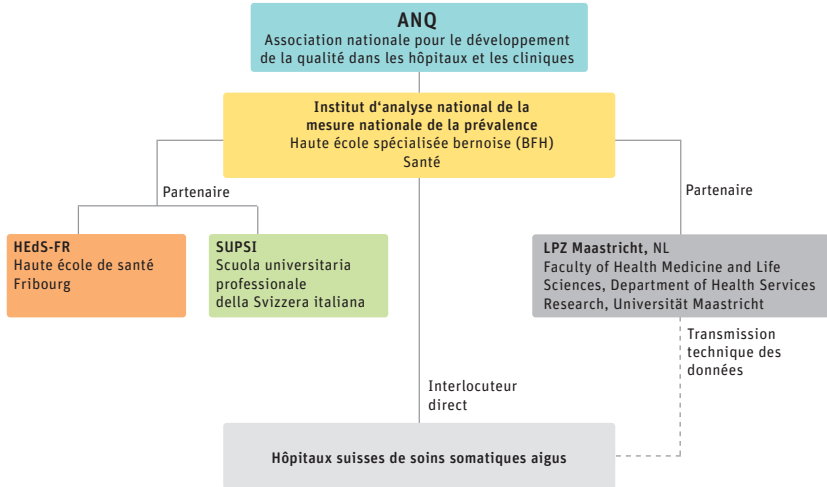
La mesure nationale de la prévalence chutes et escarres de l'ANQ est conduite en collaboration avec le département Santé de la Haute école spécialisée bernoise (BFH) et l'Université de Maastricht (LPZ). La participation des hôpitaux (soins somatiques aigus) à la mesure des indicateurs de soins chutes et escarres chez les adultes est primordiale pour le plan de mesures ANQ 2021.

La Haute école spécialisée bernoise a été mandatée par l'ANQ pour effectuer sur le plan national la mesure de la prévalence ainsi que son opérationnalisation et le traitement des données nationales récoltées ainsi que l'établissement de rapports comparant les hôpitaux. En ce qui concerne la récolte des données au Tessin et en Suisse romande, la BFH collabore avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI) et la Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR).

## Mesure de la prévalence

Le taux de prévalence des chutes et des escarres indique la part des patient-e-s concerné-e-s par un événement à un jour donné par rapport à une population donnée.

## Organisation du projet



**Personne de contact ANQ**  
Collaboratrice scientifique  
Soins aigus  
Daniela Zahnd

**Groupe de projet BFH**  
Responsabilité du projet  
Prof. Dr. Sabine Hahn

**Co-conduite du projet**  
Niklaus Bernet, Silvia Thomann

**Collaborateur-trice-s  
scientifiques**  
Rahel R ssli,  
Margarithe Schlunegger,  
Antonia Baumgartner,  
Karin Thomas

**Assistant-e-s scientifiques**  
Leonie Kammer, Jo lle Riedweg

**Analyse et conseil en statistiques**  
Dr. phil. habil. Dirk Richter

**Groupe de projet LPZ**  
Responsable de projet  
Dr. Irma Everink

**Chercheur-euse-s senior**  
Prof. Dr. Jos M.G.A. Schols,  
Dr. Jolanda van Haastregt

**Assistant-e-s scientifiques**  
Suzanne Rijcken, Saskia Wolters

**Groupe de projet HEdS-FR**  
Dr. Fran ois Mooser, Stefanie Senn

**Groupe de projet SUPSI**  
Prof. Dr. Carmine Garzia, Prof. Dr.  
Maria Caiata Zufferey, Dr. Stefan  
Kunz, Nunzio De Bitonti

#### **4 Groupe-cible**

Selon le plan de mesure ANQ : hôpitaux de soins somatiques aigus de la Suisse et du Liechtenstein (à l'exception des services ambulatoires), qui sont sous contrat national de la qualité.

D'autres institutions peuvent participer sur demande à la mesure de la prévalence. Veuillez s'il vous plaît contacter la BFH pour une offre sans engagement de votre part.

#### **Utilité**

La mesure de la prévalence est utile aussi bien pour votre hôpital que pour la société. En outre, elle peut apporter une bonne valeur ajoutée en ce qui concerne :

#### **Développement de la qualité**

Les données obtenues attestent de la qualité des soins de votre hôpital/clinique (prévalence, prévention, interventions). Elles mettent en lumière vos points forts et votre potentiel de développement, ce qui fournit une excellente impulsion aux processus d'améliorations internes.

#### **Transparence et possibilités de comparer**

La récolte nationale de données quantitatives permet de comparer des aspects de la qualité des soins aussi bien au sein d'un hôpital qu'entre hôpitaux. En outre, les résultats seront publiés, ce qui permet au public de pouvoir comparer.

#### **Argumentaire**

La répétition des mesures peut montrer une progression au niveau du développement de la qualité des outcomes (résultats). Au vu des développements actuels en matière de politique sanitaire les données de la mesure récoltées à maintes reprises deviendront pertinentes.

#### **Mise en application**

La mesure de la prévalence a lieu annuellement, cette année le **mardi 09 novembre 2021**.

## Méthode

La mesure nationale de la prévalence se calque sur la méthode « International Prevalence Measurement of Quality of Care, LPZ International » éprouvée, reconnue sur le plan international et développée par l'Université de Maastricht.

En Suisse, les indicateurs de soins pour adultes « chutes », « escarres », « mesures limitatives de liberté » et « malnutrition » ainsi que l'indicateur « escarres enfants » sont à nouveau disponibles pour la mesure de la prévalence 2021.

La participation des hôpitaux à la mesure des indicateurs « chutes » et « escarres » est primordiale pour le plan de mesure ANQ 2021 dans le domaine des adultes. Les autres indicateurs peuvent être mesurés volontairement et contre paiement.

Pour les adultes, la mesure de la prévalence 2021 se calque sur la méthode « LPZ 2.0 », qui a été entièrement remaniée en 2016.

La mesure de la prévalence comprend plusieurs volets. Sont récoltées :

- les indications relatives à l'hôpital (par ex. type d'hôpital, deux indicateurs de structure)
- les indications concernant l'unité de soins (par ex. type d'unité de soins, cinq indicateurs de structure)
- les indications relatives au/à la patient-e comme p.ex. les indications personnelles, le diagnostic médical ainsi que les indicateurs de processus et les indicateurs outcome spécifiques concernant les indicateurs de soins (chutes, escarres, mesures limitatives de liberté, malnutrition et escarres enfants)

La récolte des données se fait par écrit ou en ligne.

Certaines questions, qui sont marquées par un symbole, sont récoltées par deux infirmier-ère-s diplômé-e-s auprès du/de la patient-e. Pour toutes les autres questions, le dossier patient peut servir de source d'informations, c'est-à-dire que ces données peuvent être récoltées par l'infirmier-ère recruté-e à ce titre dans la mesure.

- 6 En outre, il est possible de téléverser certaines données de routine relatives aux patient-e-s extraites de votre système informatique interne au moyen d'une importation des données automatique.

Les données saisies par écrit doivent être introduites en ligne dans le programme de saisie de données basé sur le web LPZ 2.0 jusqu'à quatre semaines après la mesure de prévalence.

Les résultats seront présentés de manière conviviale pour l'utilisatrice, interactive et ciblée vis-à-vis du destinataire.

### **Déroulement de la mesure de la prévalence**

En vous inscrivant à la mesure de la prévalence, vous désignez une personne de votre hôpital/clinique qui devient l'interlocuteur ou l'interlocutrice pour la Haute école spécialisée bernoise. Ce coordinateur ou cette coordinatrice de l'hôpital est responsable de l'organisation de la mesure de la prévalence dans votre hôpital.

Cette personne recrute et forme le personnel hospitalier en charge de la mesure et est responsable de la qualité des données récoltées. Les outils nécessaires à la planification et à la réalisation des mesures de la prévalence sont fournis en temps voulu dans la langue appropriée.

### **Réunions de formation**

En raison des développements liés à la pandémie COVID-19, les réunions de formation auront lieu comme en 2020 par l'apprentissage à distance avec des vidéos de formation. Si nécessaire, vous pouvez utiliser ces vidéos également pour former vos équipes en charge de la mesure. Les vidéos de formation actualisés seront mises en ligne par la BFH environ deux mois avant la mesure de la prévalence.

En plus des vidéos de formation, il y aura un événement en ligne de deux heures avec des apports sur les développements de la part de l'ANQ ainsi que sur les dernières conclusions basées sur les données des mesures de prévalence de la part de la BFH. Il y aura également du temps pour des questions et discussions. La participation à l'événement en ligne est ouverte à toutes les personnes intéressées et est volontaire. Le contenu n'est pas pertinent pour la mise en œuvre pratique de la mesure. L'événement en ligne sera également enregistré et ensuite publié sur le site web de LPZ.

L'événement en ligne aura lieu deux fois, en allemand/français et allemand/italien avec une traduction simultanée.

→ **L'événement en ligne français/allemand** avec traduction simultanée  
– Jeudi 26 août 2021, de 14h00 à 16h00

→ **L'événement en ligne allemand/italien** avec traduction simultanée  
– Mardi 31 août 2021, de 14h00 à 16h00

### Jour de la mesure

En cas de question(s) ou de problème(s), un service en ligne (helpdesk) se tient à disposition pour y répondre la veille et le jour de la mesure de la prévalence dans les trois langues nationales (F, I, A).

### Traitement des données

#### Données relatives aux patient-e-s

Toutes les données relatives aux patient-e-s sont traitées de manière pseudonymisée/anonymisée. Chaque hôpital/clinique respectivement chaque site hospitalier se voit attribuer un numéro d'identification par LPZ Maastricht. Ce numéro est à communiquer pour l'échange de correspondance. Une convention de protection des données est rédigée afin de protéger aussi bien les données des patient-e-s que celles de l'hôpital.

#### Analyse spécifique à l'hôpital

Immédiatement après l'envoi de vos données dans le programme de saisie des données, vous recevrez les premiers résultats de votre hôpital/clinique (résultats sur la prévalence, la prévention et les interventions) dans le dashboard dans le domaine protégé du site internet LPZ 2.0. Après la mesure, les données brutes vous seront mises à disposition par l'Université de Maastricht pour être téléchargées. Environ quatre à six semaines après le délai de saisie des données dans le programme LPZ 2.0, les chiffres comparatifs au niveau national du même type d'hôpital seront également accessibles en ligne dans le dashboard LPZ 2.0.

## Analyse nationale

La BFH établira à l'intention de l'ANQ un Rapport Comparatif National. Dans ce rapport, les données descriptives des hôpitaux seront présentées, analysées et comparées sur le plan national en utilisant un modèle d'ajustement au risque.

## Valorisation et dissémination des résultats

En vertu du règlement des données ANQ (article 11, paragraphe 4), l'Université de Maastricht et la BFH pourront utiliser de manière totalement anonyme (niveau patient-e-s, unité de soins et hôpital) les données récoltées à des fins d'analyses plus poussées et de publications. Le groupe de projet de Maastricht LPZ pourra ainsi établir un comparatif international, toujours sous forme anonymisée.

## Inscription et protection des données

En vous inscrivant jusqu'au 31 mai 2021, vous vous engagez à participer à la mesure de la prévalence et vous confirmez avoir pris connaissance du règlement des données de l'ANQ (version du 21.09.2011) ainsi que de la déclaration relative à la protection des données.

→ Voir aussi : règlement des données de l'ANQ

→ Voir aussi : déclaration relative à la protection des données LPZ

## Frais de participation

### Indicateurs « chutes » et « escarres »


#### – Hôpitaux/cliniques adhérant au contrat qualité national ANQ, plan de mesure ANQ

Pour les hôpitaux adhérant au contrat qualité national ANQ (soins somatiques aigus), le financement de la mesure des indicateurs « chutes » et « escarres » du programme est assuré. Les outils de mesure de la prévalence sont fournis par l'ANQ.

#### – Hôpitaux/cliniques sans contrat qualité, hors plan de mesure ANQ

Pour la mesure des indicateurs « chutes » et « escarres », les frais (prix indicatif CHF 3395.– par institution plus CHF 5.75 par lit annoncé) seront facturés directement par la BFH. Vous recevrez de la part de la BFH une offre sur mesure avec une confirmation formelle de votre participation à la mesure.





Offre d'anniversaire  
10 ans Mesure de la prévalence  
nationale :  
50% de réduction pour la mesure des  
indicateurs facultatifs

### Indicateurs facultatifs et payants

À l'occasion de la 10<sup>ème</sup> mise en œuvre de la mesure de la prévalence nationale, nous vous offrons une réduction spéciale anniversaire de 50% pour la mesure des indicateurs facultatifs malnutrition, mesures limitatives de liberté et escarres enfants.

#### – Indicateurs « malnutrition » et « mesures limitatives de liberté »

Les indicateurs « malnutrition » et « mesures limitatives de liberté » peuvent être mesurés indépendamment du contrat de qualité. Le forfait de base de CHF 995.– n'est facturé qu'une seule fois, que l'un ou les deux indicateurs facultatifs soient mesurés. Le forfait par lit annoncé de CHF 1.20 sera facturé par indicateur enregistré (couverture des frais administratifs et de préparation BFH).

#### – Indicateur « escarres enfants »

Si au moins cinq institutions sont impliquées, l'indicateur « escarres enfants » peut être mesuré sur la base d'un volontariat et moyennant paiement : forfait de CHF 995.– et CHF 1.20 par lit enregistré (couverture des frais administratifs et de préparation BFH).

### Conditions de participation

Une fois confirmée formellement par la Haute école spécialisée bernoise, votre inscription devient définitive. En cas de retrait de votre part moins de deux mois avant le lancement de la mesure, le travail effectué par la BFH et par l'Université de Maastricht vous sera facturé. Vous trouverez les détails sur les conditions de participation sous :

⇨ Les coûts

## Questions

C'est très volontiers que nous répondons à vos questions et que nous vous renseignons sur la mesure nationale de la prévalence chutes et escarres.

### **Vous trouverez également de plus amples informations sous**

- La mesure de la prévalence sur le site internet de l'ANQ
- La mesure de la prévalence sur le site internet de LPZ

### **Contact**

Haute école spécialisée bernoise

Santé

Recherche appliquée et développement soins infirmiers

Institut d'analyse national de la mesure nationale de la prévalence

Murtenstrasse 10

CH-3008 Bern

Téléphone +41 31 848 45 55

anq-messungen.gesundheit@bfh.ch



## Haute école spécialisée bernoise

Santé

Recherche appliquée et développement soins infirmiers

Murtenstrasse 10

3008 Berne

Téléphone +41 31 848 37 60

[forschung.gesundheit@bfh.ch](mailto:forschung.gesundheit@bfh.ch)

[bfh.ch/sante/fr/recherche-sante](http://bfh.ch/sante/fr/recherche-sante)

## En coopération avec



---

Scuola universitaria professionale  
della Svizzera italiana

**SUPSI**



**Heds FR**

Haute école de santé Fribourg  
Hochschule für Gesundheit Freiburg

---